



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-032

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim - Mme LATTARD Monique – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette – Mme MONTEIRO Maria.

POUVOIRS : M. MICHELOT Bernard à Mme LATTARD Monique – Mme GALLO Anne à Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme ALAIN Lucette à Mme CANTIER Nadège – Mme CASTANO Adeline à Mme BERESINA Jocelyne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette et M. DJEDDOU Rabah à Mme MONTEIRO Maria.

EXCUSES : M. LAMY Bernard.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRETARE DE SÉANCE : M. LANDRÉ Christian.

VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTRES

Madame Manuela ROMERO PORTRAT, Conseillère Municipale déléguée aux sports et à la vie associative, présente au Conseil Municipal, les propositions de subventions à attribuer aux associations. Elles ont été validées lors de leur passage en Commission le 20 février 2024, en tenant compte de l'enveloppe des subventions inscrite au budget principal 2024.

Pour rappel : L'article L 2131-11 du C.G.C.T. précise : « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires ».

Ainsi, il convient, pour les élus exerçant des responsabilités au sein d'associations dont l'objet social ne poursuit pas les mêmes objectifs que ceux de la généralité des habitants de la commune, de s'abstenir de toute participation à la préparation, au délibéré et au vote de délibérations portant sur ces associations. Peu importe que la participation des élus n'ait été que passive.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2131-11 ;

Vu le Budget Primitif 2024 adopté lors de la séance du 10 avril 2024 ;

Vu la proposition à ce sujet de la Commission Sport et Vie Associative, réunie le 20 février 2024 ;

Entendu le rapport de Madame Manuela ROMERO PORTRAT, Conseillère Municipale déléguée aux sports et à la vie associative et sur sa proposition ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** des présents :

- **ATTRIBUE** aux associations ou organismes, une subvention de fonctionnement pour l'année 2024, du montant indiqué dans le tableau ci-après ;

- **DIT** que les montants alloués seront prélevés sur la section de fonctionnement du budget principal à l'article 6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de droit privé ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider ces montants aux bénéficiaires dès que possible.



THÈMES		
AIDES ET SERVICES		
Associations Civiques <ul style="list-style-type: none"> • CNL Amicale Résidence du Lac : 200.00€ • Solidarité services 150.00€ 		<i>Est sorti et n'a pas participé au débat et au vote du bloc « Associations Civiques »</i> <ul style="list-style-type: none"> • Mickaël CHEVALIER.
Associations Sociales et de Solidarité : <ul style="list-style-type: none"> • Papillons Blancs d'entre Saône-et-Loire 160.00€ • Les Restos du Cœur de Torcy 180.00€ • Secours Populaire de Torcy : 270.00€ • Régie de Territoire : 3 750.00€ 		<i>Sont sortis et n'ont pas participé au débat et au vote du bloc « Associations Sociales et de Solidarité » :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Michel BONNEAU et Philippe PIGEAU.
CULTURELS <ul style="list-style-type: none"> • Torcymages 1 850.00€ • Collège des Epontôts – FSE 153.00€ • Chorale Amal 'Gammes 400.00€ 		<i>Sont sortis et n'ont pas participé au débat et au vote du bloc « Culturels » pour les 3 premières associations :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Christian LANDRÉ et Monique LATTARD
<ul style="list-style-type: none"> • Torcy Jumelage 	—	Pas de quorum, report du vote
SPORTS <ul style="list-style-type: none"> • CTMHB Handball 4 500.00€ • SKDOT Karaté 1 815.00€ • CNC Aviron 3 670.00€ • ZLT Lutte 4 120.00€ • ASJT Football 1 000.00€ • Académie Boxing Torcy 1 000.00€ • Ticket Torcy Sport 2 000.00€ 		
AFFAIRES SCOLAIRES Enseignement – Services Communs : <ul style="list-style-type: none"> • DDEN 47.00€ • Association des parents d'élèves les Ch'tits Cordéliens 500.00€ • Association des parents d'élèves les Lapins des Champs 500.00€ • Coopérative scolaire École Champ Cordet 3 692.50€ • Coopérative scolaire École Champ Bâtard 3 775.00€ 		
AUTRES DEMANDES <ul style="list-style-type: none"> • Triathlon 1 000.00€ • Conciliateur de justice 50.00€ • O'TOP 100.00€ • CFA Gueugnon 40.00€ 		
TOTAL	34 922.50€	

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le **16 AVR. 2024** et publié, affiché ou notifié le **16 AVR. 2024**



Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire,



M. Philippe PIGEAU

THEMES	Observations 2024	Subventions 2023	Propositions 2024	Observations, administrateurs, adhérents ou élus désignés
AIDES ET SERVICES				
<i>Associations Civiques</i>				
CNL Amicale Résidence du Lac		200,00 €	200,00 €	
Solidarité Services	Demande de 150 €	125,00 €	150,00 €	
<i>Associations Sociales et de Solidarité</i>				
Papillons Blancs d'Entre Saône et Loire	Demande de subvention (10 000 € au total)	160,00 €	160,00 €	
Les Restos du Cœur Torcy	Demande de subvention	180,00 €	180,00 €	
Secours Populaire Torcy	Demande de subvention	270,00 €	270,00 €	
Régie de territoire	Demande de subvention	3 750,00 €	3 750,00 €	
CULTURELS				
Torcymages	Demande de subvention	1 850,00 €	1 850,00 €	
Collège des Epointôts FSE	Demande de subvention	153,00 €	153,00 €	
Chorale Amalgames	Pas de demande de subvention en 2024 Demande de 400 € (surcoût facturation administrative)	1 217,00 €	400,00 €	aide de 200 € Concert au C2 > Facture
As Jumelage	Subvention de démarrage		1 000,00 €	
SPORTIF				
C TMHB handball	Demande de 4500 €	4 500,00 €	4 500,00 €	
SKDOT Karaté	Demande de subvention	1 500,00 €	1 815,00 €	
CNC Aviron	Demande de 3 800 €	3 600,00 €	3 670,00 €	
ZLT Lutte	Demande de 5 600 €	5 590,00 €	4 120,00 €	
ASJT Football	pas de demande	4 400,00 €	1 000,00 €	
Académie Boxing Torcy	Demande de subvention	0,00 €	1 000,00 €	
Ticket Torcy Sport	Reconstruction de l'opération	2 000,00 €	2 000,00 €	

AFFAIRES SCOLAIRES	
<i>Enseignement - Services Communs</i>	
D D E N	
As.Champ Cordet "les ch'tits cordéliens"	
As.Champ Bâtard "les lapins des champs"	
Coopérative Scolaire Ecole Champ Cordet	
Coopérative Scolaire Ecole Champ Bâtard	

Demande de 47 €	
Demande de 500 €	
Demande de subvention	
Séjours et sorties scolaires	
Séjours et sorties scolaires	

46,00 €
500,00 €
500,00 €
3 275,00 €
3 800,00 €

47,00 €
500,00 €
500,00 €
3 692,50 €
3 775,00 €

AUTRES DEMANDES	
Triathlon	
Conciliateur de justice	
O'TOP	
CFA Gueugnon	

demande de subvention exceptionnelle (1000 €), Triathlon du pylon	
Demande de subvention ,, difficultés financières	
Demande de subvention - 1 élève	

1 000,00 €
50,00 €
100,00 €
40,00 €

1 000,00 €
50,00 €
100,00 €
40,00 €

Montant 2023
38 806,00 €

Montant total des subventions

Propositions
35 922,50 €